



Rabat, le 03 Juin 2024

Communiqué de presse

La Cour des Comptes abrite un colloque international sur le thème « l'indépendance des Institutions Supérieures de Contrôle »

La Cour des comptes abrite, les 3 et 4 juin à Rabat, un colloque sur le thème de l'Indépendance des Institutions Supérieures de Contrôle, organisé par l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), avec la participation de 14 pays membres de l'organisation arabe des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ARABOSAI), ainsi que des parlementaires des pays participants.

L'objectif de ce colloque est de souligner l'importance de la coordination institutionnelle, en particulier avec le pouvoir législatif, dans le suivi de la mise en œuvre des recommandations émises par les institutions supérieures de contrôle (ISC). Il s'agit également de développer la coopération internationale et d'échanger des expériences entre les ISC et les partenaires, dans le but de renforcer leurs missions en faveur de la promotion de la transparence, de la responsabilité et de l'efficacité, dans le but d'adopter le projet universel d'indépendance lancé par l'IDI en partenariat avec l'OCDE et le FMI.

A cette occasion, Madame Zineb EL ADAOUI, Premier Président de la Cour des Comptes a mis en évidence l'importance de cette thématique, en tenant compte de l'évolution majeure du cadre normatif international en matière d'indépendance des ISC. Par ailleurs, elle a souligné quelques défis et risques qui entravent leur réalisation, encourageant l'adoption de nouvelles approches proactives et plus efficaces pour traiter la question de l'indépendance et prendre les mesures nécessaires en temps opportun dans ce domaine. Madame le Premier Président a également affirmé l'engagement de la Cour des Comptes du Royaume du

Maroc dans cette vision, dans le but de renforcer les acquis du contrôle supérieur des finances publiques en matière d'indépendance.

De son côté, M. Abdelhakim Ben Lazerq, représentant de l'IDI, a salué le choix du thème du séminaire, soulignant que celui-ci s'inscrit dans le prolongement de la discussion entamée l'année dernière à Doha sur la collaboration avec les parties prenantes, y compris le parlement, pour soutenir l'indépendance des ISC dans le monde arabe. De même, il a affirmé que cette indépendance est l'un des piliers pour renforcer la confiance du public envers les résultats des travaux des ISC.

Pour sa part, M. Hatem Al-Selini, Secrétaire Général par Intérim de l'ARABOSAI, a mis en évidence que l'INTOSAI accorde une priorité stratégique à l'indépendance des institutions supérieures de contrôle des finances publiques. Il a également affirmé que le séminaire offre une occasion pour renforcer l'interaction entre les ISC et le parlement dans la région arabe, et contribue à la création de mécanismes efficaces pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations, garantissant ainsi la valeur ajoutée des travaux de ces institutions.

Il convient de noter que l'indépendance des ISC est soumise à des normes internationales dans ce domaine, notamment celles énoncées dans les principes de Déclaration de Mexico et Lima.